

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police de Sécurité du Quotidien dans le Gers :

- **Atelier sur la sécurité des citoyens et l'atteinte aux biens en milieu rural**
- **Signature du protocole « participation citoyenne » sur la commune de Mirande**

Dans le prolongement du lancement le 20 novembre dernier, par Monsieur le préfet du Gers, de la grande concertation départementale sur la police de sécurité du quotidien souhaitée Président de la République, aura lieu un atelier de travail dédié plus particulièrement à « **la sécurité des citoyens et l'atteinte aux biens en milieu rural** ».

Cette réunion se tiendra le **mardi 28 novembre 2017 à 14h30 à la sous-préfecture de Mirande** (accès par le portail situé 21 bd Centule III).

Outre la participation des forces de l'ordre, elle associera les principaux acteurs des secteurs économiques et associatifs concernés par la problématique de la lutte et de la prévention des cambriolages, et de la sécurité des citoyens : représentants de l'artisanat et du commerce, chefs d'entreprises, responsables associatifs, acteurs du tourisme, monde agricole, chefs d'établissements scolaires, ...

Elle permettra de recueillir leurs retours d'expériences et leurs initiatives, afin de nourrir le rapport du préfet du Gers qui sera adressé au Ministre de l'Intérieur le 15 décembre prochain, contribuant ainsi à l'élaboration de réponses opérationnelles conçues au plus près des réalités du terrain.

A 17h15, à l'issue de l'atelier, Anne Laybourne, sous-préfète de Mirande, Pierre Beaudran, maire de Mirande et le colonel Olivier Detcheberry, commandant le groupement de gendarmerie du Gers, signeront le **protocole « participation citoyenne »** mis en œuvre sur la commune de Mirande.

Premier du genre à être signé dans le département du Gers, il constitue un exemple de réponse concrète à la lutte contre les phénomènes de délinquance, à travers une coopération étroite entre les habitants participant au dispositif, la Police Municipale de Mirande et la Gendarmerie.